



Unités des Unités Paysagères
 Limites des Unités Paysagères des régions limitrophes
 Limites provisoires des Sous-Unités Paysagères

31 L'agglomération nantaise
 37 Les bocages vendéens et maingois
 38 Le plateau viticole de Sèvre et Maine
 39 Le bassin de Grandlieu
 40 Le bocage rétro-littoral
 41 La côte bretonne médiane
 42 La côte vendéenne
 43 Le marais breton vendéen
 44 Les collines vendéennes
 45 Les marches du Bas-Poitou
 46 Le bocage du Lay et de la Vendée
 47 L'agglomération yonnaise
 48 La plaine du Bas-Poitou
 49 Le marais poitevin

Occupation du sol

- Ball
- Boisement
- Zones d'activités
- Vigne, verger

Réseau routier principal

- Nationale
- Départementale

0 5 10 15 Kilomètres

Direction Régionale de l'Équipement, de l'Aménagement et de la Mer
 Vendée

source : DREAL Pays de la Loire, fond cartographique SCAN25, ©IGN 2010
 © MEEDDM - DREAL Pays de la Loire, Nantes, janvier 2014
 Réalisation : SINERGIA SUD - VU DICI